N°: 2006-05-09
Service: Services techniques

OBJET : TRAVAUX DE POSE ET DEPOSE DE CLOTURE AU GYMNASE HERZOG AUTORISATION DE SIGNER UN AVENANT

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu l'article 19 du Code des Marchés Publics ;
Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 10 mai 2006,

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs

Par décision du Maire n° D05/84 le Conseil Municipal a été informé de la conclusion du marché de travaux relatif à la pose et dépose de clôtures au Gymnase Herzog. Le marché a été attribué à l'Entreprise ESPACE CLOTURE pour un montant de 39 348,25 € H.T.
Au cours de l'exécution des travaux, diverses prestations, non prévues au marché initial se révèlent nécessaires compte-tenu d'éléments découverts au cours du déroulement du chantier.

Ces travaux supplémentaires concernent :
Réalisation et pose d'un portillon manuel pivotant en plus à la demande du service des sports afin de ne pas ouvrir les portails aux associations.
Réalisation d'un muret de 20 ml en rédent avec couvertine en plus consécutif à un problème de raccordement à la voirie communautaire pour accès des autocars.
Pose d'un tuyau PVC et grille d'évacuation en moins.

Ces modifications s'élèvent à 7 225,50 € H.T. soit une augmentation d'environ 18,40 % par rapport au marché initial.

-DELIBERE-

A LA MAJORITE des membres présents

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant relatif au marché de travaux avec le titulaire désigné ci-dessus,

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET